



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 231 - Publication trimestrielle - 4^e trimestre 2009

DE « L'ARMÉE DU CRIME » AU CIMETIÈRE D'IVRY (1)

Durant toute la guerre, les nazis utilisèrent le Cimetière parisien d'Ivry pour ensevelir les martyrs qu'ils avaient massacrés. A la Libération, le Carré des Fusillés comportait près de 850 tombes. Les lieux de supplice étaient nombreux : le Mont-Valérien bien sûr, mais aussi le stand de tir de Balard ou le fort de Romainville, entre autre. L'occupant avait décidé de répartir les corps à travers les nombreux cimetières de la région parisienne, afin que la population française ne prenne pas conscience de l'ampleur des massacres. Parfois les suppliciés étaient enterrés anonymement dans des fosses communes, mais grâce à l'action des personnels municipaux résistants, ils furent pratiquement tous identifiés et reçurent une sépulture décente. Quand on chemine dans le nouveau « Carré des Fusillés », on est malgré tout surpris par le nombre de tombes portant la mention « *Inconnu* ». Aujourd'hui encore, nous ne connaissons pas l'identité de tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres.

Résister pouvait conduire à la mort, en cas d'arrestation. Résister, ce n'était pas seulement se battre les armes à la main contre les troupes nazies. Cela prenait des formes multiples. Ecrire « *Vive la France* » à la craie sur un mur, ou y coller un papillon de papier dénonçant le gouvernement de Pétain, pouvait mener au poteau d'exécution. Recueillir des renseignements pour les réseaux de la France Libre était interdit. Participer au sauvetage des enfants juifs ou aux filières d'évasion des pilotes abattus était un crime. Toute action, aussi minime soit-elle, pouvait être considérée comme acte de résistance. Ceux qui s'engagèrent dans cette voie, peu nombreux au début, savaient ce qu'ils risquaient. Mais pour eux la liberté n'avait pas de prix.

Quelles que soient leurs convictions, ils voulaient un monde meilleur. Ils croyaient en Dieu ou n'y croyaient pas. Ils étaient communistes, socialistes, gaullistes ou sans engagement politique. Ils venaient de toutes les couches de la société, ils exerçaient tous les métiers, ils étaient représentatifs de la population française dans son ensemble. Ils se battaient contre la barbarie, contre tous les racismes (qu'ils s'exercent à l'encontre des juifs, des tsiganes, des homosexuels, des handicapés ou de quiconque). Ils étaient pour le respect des différences et contre tous les communautarismes menant à l'exclusion. La lutte contre le nazisme et son cortège d'horreurs était leur priorité. Si, parfois, ils donnaient la mort, leur idéal était LA VIE.

Suite page 2

SOMMAIRE

P. 1-2 : Editorial

Nos peines

P. 2 : Max Nevers

P. 3 : Annette Pierrain

Thérèse Menot

Commémorations

P. 4 : Congis

P. 5 : Calais

Limoges

P. 6 : Ivry

P. 7 : Le Ruchard

Châteaubriant

P. 8 : Souge

Histoire

P. 9 : Puits de Celas

Vie de l'association

P. 10 : Appel à souscription

P. 11 : Odette Jarassier

P. 12 : Camille Senon

Assemblée générale

P. 13-14 : Rapport d'activité

P. 15 : Convocation

P. 16 : Appel à candidature

ANFFMRF et A

Renseignements et courrier
10 rue Leroux
75116 Paris

Permanence le mardi matin
tel. 01 44 17 38 27

Courriel : anffmrfa@free.fr

Cotisation annuelle
comportant

l'abonnement au journal :

30 €

(selon les moyens de chacun)

CCP : 3308-90 U . Paris

Lors des opérations armées, leurs cibles étaient militaires. Non, ils n'étaient pas TERRORISTES, comme voulaient le faire croire les occupants allemands et la propagande du gouvernement de Vichy. C'est à tous ces résistants que nous rendons hommage en ce lieu.

Sur les écrans des salles de cinéma, vient de sortir la dernière œuvre de Robert Guédiguian : « *L'Armée du Crime* ». Magnifique hommage à ces combattants luttant pour un monde meilleur, ce film fait revivre (singulièrement pour les jeunes générations) le souvenir de tous les héros enterrés ici même. Les tombes des Vingt-Trois de l'Affiche Rouge sont là, tout près de nous, autour du monument dressé en hommage au groupe Manouchian.

De nombreux immigrés avaient rejoint leurs camarades français. Ils venaient de Hongrie, d'Italie, d'Espagne, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Roumanie, d'Arménie ... et même d'Allemagne. Presque tous avaient fui un régime dictatorial allié aux nazis. Nombre d'entre eux avaient déjà combattu le fascisme en Espagne, au sein des Brigades Internationales, face aux troupes de Franco, Hitler et Mussolini. Ils avaient appris à combattre les armes à la main. Ils mirent leur expérience au service de notre pays. Certains passèrent d'abord par la Légion étrangère, dès 1939, et ensuite dans les actions de la Résistance. Ils ne se battaient pas contre un peuple mais contre une idéologie: le fascisme.

Dans sa dernière lettre, qu'il écrivit pour Mélinée, sa femme, Missak Manouchian disait : « *Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand.* »

Immigrés ou Français, ils voulaient tous construire un monde de paix et de progrès social.

A l'initiative de Jean Moulin, toutes les forces de la Résistance se rassemblèrent. Organisations combattantes, syndicats, partis politiques adoptèrent le très novateur Programme du Conseil National de la Résistance. Elaboré dans les dures conditions de la lutte clandestine, ce programme proposait une société nouvelle dont le moteur était le progrès social, la démocratie, l'égalité des chances pour tous. Il était porteur d'une vision d'avenir. Dès la Libération, il fut mis en œuvre par le gouvernement présidé par le général De Gaulle. Le sacrifice des combattants n'avait pas été vain.

Georges Duffau-Epstein,
secrétaire général

(1) Allocution prononcée à Ivry le 10 octobre 2009

Nos peines

Max Nevers (1920-2009)



Tel Marcel Paul en 1982, c'est un 11 novembre que notre ami Max Nevers nous a quittés, lui, le Déporté-Résistant de Natzweiler-Struthof dont il présidait l'Amicale. Après Roger Leroy, après Roger Linet, il est le dernier de son triangle de direction. Comme son ami Linet, il demeurerait à Amboise, dans une Touraine qui les avait séduits, Roger le Berrichon et Max le Bourguignon.

Max fut de ces nombreux Résistants de la première heure, en France même, dans l'Yonne et la Côte d'Or, dès sa

démobilisation. A partir de 1943, après son arrestation, par la police de Pétain, ce furent les Camps : Le Struthof, Dachau, Auschwitz, Birkenau... Dachau encore, pour finir.

Notre association lui était chère : en 2002, à la cérémonie du Camp du Ruchard (37), nous l'avions rencontré à l'occasion de l'hommage annuel. Le 17 novembre dernier, Claudette Sornin nous a représentés, lors des obsèques civiles, auprès de la famille de Max, à qui elle a transmis nos condoléances.

Pierre Rebière

Décès d'Annette Pierrain



Institutrice, Résistante, Déportée politique à Ravensbrück, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant volontaire de la Résistance.

Ce numéro de « *Châteaubriant* » était sous presse lorsque nous est parvenue l'annonce du décès, le 8 novembre, de notre amie Annette Pierrain qui participait à la vie de notre association depuis sa création.

Nous avons adressé l'expression de notre peine à sa famille. Nous évoquerons son souvenir dans notre prochaine publication.

Thérèse Menot n'est plus

Eminente figure de la Résistance, rescapée de Ravensbrück, infatigable témoin et passeur de mémoire exemplaire, Thérèse Menot s'est éteinte à l'âge de 86 ans, le 12 août dernier. Aux proches de Thérèse Menot nous adressons l'expression de notre tristesse et l'assurance de notre reconnaissance.



Thérèse Menot est née le 29 août 1923 à Cosnac en Corrèze.

En 1940, elle quitte le Collège moderne et technique munie d'un CAP de comptabilité. Employée aux Assurances sociales, elle est contactée par l'Armée Secrète du mouvement Combat et entre dans la clandestinité comme dactylo.

Dénoncée, elle est arrêtée le 4 janvier 1944.

Dans les locaux de la Gestapo, elle subit un interrogatoire musclé. Elle est ensuite transférée de la prison de Limoges au camp d'internement de Compiègne. Déportée, elle arrive à Ravensbrück le 4 février 1944.

Rasée, revêtue de la tenue rayée marquée du triangle rouge des politiques, elle porte le matricule 27419. Elle travaille jusqu'en avril dans les marais de Ravensbrück, à des travaux de terrassement sous les cris et les coups des Kapos, puis elle est envoyée en Tchécoslovaquie au camp de Hollenchein où l'on dresse les fortes têtes.

Libérée le 5 mai 1945, elle arrive à Limoges le 25.

Militante à la CGT, au Secours Populaire, à l'Union des

Femmes Françaises, impliquée dans la vie politique locale, Thérèse Menot fut conseillère Municipale en 1995. Mais, depuis sa libération, elle s'est essentiellement et inlassablement consacrée à la transmission de la mémoire de la déportation : membre de l'amicale de Ravensbrück, du Conseil d'administration de la FNDIRP, présidente pour la Haute-Vienne de l'ADIR, présidente d'honneur de l'AFMD-87, vice-présidente de l'UFAC, membre du bureau départemental de l'ANACR...

Depuis la création du Concours National de la Résistance et de la Déportation, elle se dévouait sans compter à sa préparation auprès des élèves des collèges et lycées, apportant à ces jeunes, avec la force de son témoignage, son profond humanisme.

Congis (Seine et Marne), 22 août 1944

L'heure de la Libération sonnait. Ils étaient de cette France ouvrière qui, selon le mot de François Mauriac, « *seule dans sa masse est restée fidèle à la patrie profanée* ». Ils étaient pleins d'espoirs: le Conseil National de la Résistance venait d'adopter son programme pour une république nouvelle, indépendante, démocratique et sociale.

21 août 1944

Sous la direction de l'état-major Ile-de-France des FFI, ayant à sa tête le colonel Rol-Tanguy, la Résistance est passée à l'offensive. Paris s'est insurgé. Les forces américaines ont atteint Mantes-la-Jolie et Fontainebleau. Le commandement interallié veut contourner la capitale et obtenir la reddition des forces nazies cernées, au risque de leur laisser la population en otage. La Résistance a refusé cette stratégie. Une intense préparation a déjà été menée au sein de la population par les Comités populaires, qu'anime la CGT clandestine dans les entreprises.

En banlieue, les FFI s'emparent des mairies, les Comités locaux de Libération prennent en main la gestion publique. L'une des principales préoccupations est d'organiser le ravitaillement de la population et de s'opposer au pillage. A Choisy-le-Roi, au soir du 21 août, douze jeunes ouvriers

membres des FFI sont chargés de garder, en bordure de Seine, aux Gondoles-sud, un entrepôt de l'organisation Todt (administration nazie de chantiers de construction... et de travail forcé).

22 août au matin.

A l'heure même où Leclerc obtient enfin l'autorisation de foncer sur Paris, on constate la disparition des jeunes gens et du père de l'un d'entre eux, qui les avait rejoints. Les recherches lancées par le Dr. Léger, du Comité de Libération de Choisy, et par la gendarmerie demeurent vaines.



Alors que Paris est libéré depuis huit jours, un bûcheron de Congis-sur-Thérouanne découvre dans un bois treize corps mitraillés, papiers toujours en poche.

Le recoupement de divers témoignages permet de comprendre: dans la nuit du 21 au 22 août, des soldats SS et une équipe du NSKK (National Sozialistische Kraftfahrkorps, milice paramilitaire nazie encadrant l'organisation Todt) ont surpris les gardiens qu'ils ont entraînés

dans leur fuite avant de les assassiner, aux confins nord de l'Ile-de-France. L'identité des meurtriers n'a pu être établie. On sait que le NSKK comptait de nombreux volontaires recrutés dans les pays occupés (2500 Français en furent membres - certains rejoignirent la Division SS Charlemagne).

Les treize de Congis :

Alliot André, 21 ans ; Brochu Armand, 53 ans ; Brochu Guy, 19 ans ; Desgraupes Raymond, 17 ans ; Dilly Jean, 18 ans ; Gallo Claude, 20 ans, Gavelle Henri, 19 ans ; Germain Guy, 19 ans ; Le Moal Fernand, 18 ans ; Le Moal Camille, 23 ans ; Noël Pierre, 20 ans ; Pecard Roger, 22 ans ; Wolf Maurice, 18 ans.

Ils furent inhumés au cimetière de Choisy-le-Roi. Les noms de la rue des Fusillés et du Quai de Congis, proches du lieu où ils se firent piéger, rappellent leur mémoire.

Cette année encore, hommage leur a été rendu par une dizaine d'associations et les élus de Congis et Choisy-le-Roi. Des gerbes ont été déposées par la FNDIRP, l'ARAC, des partis politiques et Jean Le Moal au nom de l'Association des Familles de Fusillés.

MM. Daniel Davaisse, maire de Choisy-le-Roi et Lelu, maire de Congis, ont pris tour à tour la parole pour retracer les événements de cette journée tragique du 22 août 1944.

Jean Le Moal

Citadelle de Calais, 6 septembre 2009

A l'appel de Madame Natacha Bouchart, Maire de Calais et Conseillère régionale, conjointement avec l'Amicale des Familles des Fusillés de la Résistance Française, la cérémonie traditionnelle du premier dimanche de septembre s'est tenue à la Stèle des Fusillés, érigée dans la Citadelle de Calais et devant la plaque honorant les Combattants Britanniques et Français.

Madame Madeleine Charitas-Warocquier devait y déclarer notamment : « *Nous savons qu'inexorablement avec le temps qui passe, les souvenirs s'estompent, les*

témoins et les acteurs de la seconde Guerre Mondiale peu à peu disparaissent. Mais, la tragédie que nous rappelons ici chaque année représente pour nous un impératif devoir de mémoire envers : Jean Bodechon, 18 ans – Alfred Veron, 20 ans – Roland Le Gall, 21 ans – Fernand Gouverneur, 22 ans – Alfred Legros, 24 ans ; envers également leurs familles en partie disparues... »

Nous avons déjà relaté dans ces colonnes, (« *Châteaubriant* » n° 227) les faits de résistance qui amenèrent l'assassinat puis la dissimulation des dépouilles, de ces

cinq jeunes Combattants de la Liberté.

Monsieur Turpin, fils de Fusillé, accompagné de Madame Baralle, fille de Déportée disparue, ont déposé la gerbe de notre association.

La lecture d'un poème de Paul Mehuys et une émouvante interprétation du *Chant des Partisans*, par M. Bernard Callens, ont souligné, parmi les fleurs et les drapeaux, ce rassemblement du souvenir, du recueillement et de la reconnaissance.

J.C.

Limoges et la mémoire du 2 octobre 1943

Comme chaque année, Limoges a rendu hommage aux 48 otages fusillés au Mont-Valérien, le 2 octobre 1943. Parmi eux se trouvaient six Hauts-Viennois, les Résistants Armand Dutreix, François Perrin, Maurice Schmitt, Georges Leblanc, André Boissière et Martial Brigouleix.

Les associations d'anciens Combattants, Résistants et Déportés (ANACR, CVR, FNDIRP, AFMD...), les autorités locales, les Amis du Musée de la Résistance

et de la Déportation, le Comité de coordination des associations de la Résistance ont procédé à un dépôt de gerbes.

M. Guy Chambon, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Limoges et ancien Combattant volontaire de la Résistance, a prononcé un émouvant hommage à « *ceux qui refusaient d'obéir aux ordres de Pétain* ». Puis, les élèves de seconde du Lycée Turgot, où enseigna François Perrin, ont fait l'appel des 48 Fusillés « *Morts*

pour la France ».

La cérémonie s'est achevée par *Le Chant des Partisans* et *La Marseillaise*.

Camille Senon

***Vous êtes en accord
avec les buts,
l'action de notre
association,
aidez-nous en souscrivant,
en faisant souscrire
un abonnement
de soutien de 30 euros.***

Cimetière parisien d'Ivry, 10 octobre 2009

Au cours de la cérémonie commémorative que nous avons organisée, à Ivry, le texte de l'éditorial de ce numéro de *Châteaubriant* a été lu par notre secrétaire général Georges Duffau-Epstein. Madame Catherine Vieu-Charier, adjointe au maire de Paris, représentant Monsieur Bertrand Delanoë, a déclaré (extraits) :

« Je voudrais en préalable, rappeler le souvenir de Mathilde Péri, épouse de Gabriel, et celui d' Etienne Legros, père de Lucien – l'un des cinq lycéens de *Buffon* qui furent exécutés le 8 février 1943 à *Balard*...

« Nous rendons hommage, aujourd'hui, à des combattants magnifiques : les Fusillés de la Résistance. Ma génération et celles qui suivent n'en finissent pas de prendre conscience de leur courage, de leur intelligence politique et de la manière dont ils ont servi leur idéal et notre pays...

« L'hommage que nous leur rendons est aussi celui que Paris adresse à tous les combattants, étrangers ou français, héros célèbres ou inconnus de la Résistance... Ils étaient jeunes, ils venaient souvent « d'ailleurs », ils se dressaient contre la barbarie. Tous, servaient la France, leur patrie de



naissance ou d'adoption...

« Aujourd'hui, où nous voyons le pouvoir saper le socle des conquêtes sociales issues du programme du *Conseil national de la Résistance*, il nous faut rappeler combien il est nécessaire de résister, car nous sommes toujours face à l'inacceptable : le racisme, l'injustice, les atteintes aux libertés...

« C'est pour cela que la ville de Paris a souhaité que s'engage un travail de recherche consacré au *Comité parisien de Libération* organisateur de l'insurrection populaire – conjonction de grèves et de barricades, opposition au pillage de l'outil de travail par l'occupant nazi, préparation du retour à la paix et préfiguration d'une société libérée des grandes féodalités économiques et financières.

« Dans le même esprit, la ville de Paris a décidé d'accompagner la sortie du film de Robert Guédiguian, « *L'Armée du crime* », par la réédition d'une brochure destinée aux lycéens, par la mise en place à travers la ville d'un parcours visitant les lieux de l'histoire de *l'Affiche rouge*, ainsi que par l'organisation d'une série de conférences évoquant la Résistance parisienne... »



Le Ruchard, 3 octobre 2009

En mai et octobre 1942, dans les landes du Camp du Ruchard, des Résistants tourangeaux étaient fusillés par l'armée d'occupation. Leur crime : lutter pour la libération de la France, pour la dignité et les droits de l'homme.

Les nombreux sacrifices de ces combattants de l'ombre, qui ne cesseront qu'en août 1944, avec la libération de la

Touraine, n'auront pas été vains : ne l'oublions jamais.

Rassemblement et cérémonie commémorative se sont déroulées, le samedi 3 octobre dernier, face à la Stèle du Ruchard (entre Azay-le-Rideau et Avon-les-Roches). Georges Duffau-Epstein nous y représentait. Au cours de son allocution, il a développé les thèmes de l'éditorial de ce journal.

L'Harmonie-Batterie-Fanfane de Saint-Epain, de nombreux drapeaux et ceux qui ne veulent oublier, accompagnaient les autorités civiles et militaires. Après l'hommage aux Fusillés, un vin d'honneur eut lieu dans les locaux du Camp du Ruchard où le capitaine Aurenche accueillit les participants à la cérémonie.

J.C.

Fleurs de désobéissance (Châteaubriant – 18 octobre 2009)

La 68^{ème} commémoration des fusillades de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, s'est achevée par une évocation artistique. Intitulé « *Les Fleurs de la désobéissance* », le spectacle présenté aux 2500 personnes rassemblées à La Sablière a mis l'accent sur les actes de résistance et de solidarité manifestés à l'égard des internés du camp de Choisel par la population du Châteaubriantais.

Voilà qui tranche singulièrement avec les valeurs prônées actuellement et développées jusqu'à écœurement, où dominent performance individuelle, égoïsme, opportunisme et mensonge. Voilà qui permet de se ressourcer, grâce aux deux cents bénévoles engagés dans la mise en scène d'Alexis Chevalier.

Quatre-vingt-dix minutes, c'est finalement court pour parcourir les années noires de l'Occupation. Et comment y

parvenir sans effets spéciaux ni images de synthèse à la mode ? Le pari a été tenu et gagné assurément. Les comédiens interviennent avec conviction, racontent comment tout un peuple a su vaincre la barbarie grâce aux valeurs de solidarité, grâce à l'union de femmes et d'hommes de toutes origines et conditions.

L'évocation artistique du rassemblement de Châteaubriant se termine traditionnel-

lement par la chanson de Léo Ferré « *L'Age d'or* », reprise par l'ensemble du public. Nous n'avons atteint que *l'âge du béton* (forme actuelle de l'âge de la pierre taillée) et beaucoup de combats restent à mener. L'Age d'or ne viendra pas tout seul !

Merci à tous ceux qui nous permettent, chaque année, d'assister à un spectacle de qualité sans cesse renouvelé.

Gérard Galéa



Souge : 25 octobre 2009

Août 1940 – Août 1944

Au camp de Souge (en Gironde) 285 patriotes ont été fusillés par les nazis, sans distinction d'âge, d'opinions, de convictions, de nationalité. Un hommage leur a été rendu le dimanche 25 octobre 2009.

Cérémonie traditionnelle : appel aux morts, dépôt de nombreuses gerbes, *Marseillaise* et *Chant des Partisans* contribuent toujours à créer un moment très fort, émouvant, suivi par une assistance recueillie. Les autorités civiles, militaires et religieuses côtoyaient les représentants de la Jeunesse communiste, les militaires du camp de Souge, les porte-drapeau et un nombreux public.

Le Comité remercie de leur présence Robert Créange, secrétaire national de la FNDIRP et la délégation parisienne de notre association.

Les discours prononcés par Georges Durou, président du comité de Souge et par Jacques Carcedo qui parlait en

notre nom, ont provoqué beaucoup d'émotion, rappelant entre autres les circonstances de ces fusillades, les espoirs que portait le programme du Conseil national de la Résistance, le rôle de Jean Moulin, le danger représenté par le négationnisme...

Madame Tastet, directrice de l'ONAC, représentait le Préfet de la Région Aquitaine.

A la fin de la cérémonie, familles, amis et proches des Fusillés du 24 octobre 1941 se sont rendus à la première enceinte pour rendre hommage à ces héros de l'ombre dans le recueillement et l'intimité.

Michèle Vignacq

Lettre de province

Il y a quelques semaines, Madame Lucette Noël-Espagnet nous a adressé, de Pomez, dans les Landes, la lettre suivante... qui a été lue à Souge au cours de la cérémonie du 25 octobre 2009.

« C'est avec une très grande émotion que je lis votre journal, car Papa a été fusillé par les Allemands, le 21 septembre 1942 (il avait 42 ans) au camp de Souge, à Bordeaux. J'avais 17 ans... j'en ai maintenant 84. Je suis traumatisée à vie, je le pleure encore.

« On lui a fait écrire une lettre, une heure avant d'être fusillé. Ils étaient 70. Nous ne l'avons su qu'un mois plus tard. Nous ignorions, avec Maman, qu'il faisait partie de la Résistance.

« La rue qui passait devant notre maison se nomme toujours Roger Espagnet, à Saint-Louis-de-Monferrand.

« J'ai abrégé les explications, mais je me souviens de tout comme si c'était hier.

« Je vous demande pardon pour cette longue lettre, mais j'ai si mal... »

Tant de détresse contenue incite à la réflexion et à l'action. Commémorer le passé, c'est préparer l'avenir.



Le puits de Célas

A une dizaine de kilomètres d'Alès, en rase campagne, sur le territoire de la commune de Servas, un chevalement métallique se dresse au-dessus d'un cube de maçonnerie. Le site

Incarcérés au Fort Vauban d'Alès, interrogés et torturés par des miliciens français complices d'un Kommando S.S de la Division Brandebourg, ces Résistants furent extirpés de

sur une profondeur de 130 mètres.

Le 12 septembre 1944, après la libération d'Alès, les cadavres en putréfaction sont remontés et identifiés, avec difficulté. Six jours plus tard, une foule innombrable les accompagne jusqu'à leur dernière sépulture au cimetière d'Alès.

Le mémorial actuel a été édifié en 1972 par souscription publique à l'initiative du Comité d'Union de la Résistance Alésienne. Il a été rénové avec l'aide du Conseil général du Gard. Il se compose d'un chevalement, d'une crypte abritant une fresque, un haut relief de Nasim Wertel et une plaque portant les noms des 27 Martyrs.

Une vidéo de l'Atelier cinéma d'Alès, prioritairement destinée aux publics scolaires, donne la parole à un ancien Résistant gardois, M. Narcisse Bolmont qui souligne « *qu'il convient maintenant de passer le flambeau à la jeunesse, de faire connaître et défendre le contenu du Programme du Conseil national de la Résistance, une charte de travail, de liberté, de respect des institutions qui, en définitive, rejoignait la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen...* » Venus d'horizons divers mais unis par un même engagement, ceux du Puits de Célas symbolisent la lutte contre l'oppression nazie.

(Cette notice doit beaucoup à nos amis Ambroise Oray et Roger Boisserie. Elle cite abondamment un document de l'ANACR du Gard).

J.C.



est celui d'un ancien puits de mine de lignite, désaffecté depuis 1933. La construction constitue un mémorial, car ici périrent, d'atroce manière, 27 Martyrs de la Résistance.

leurs cellules et acheminés, en plusieurs convois échelonnés du 6 juin au 12 juillet 1944, jusqu'au puits-nord de Célas où ils furent abattus par balle et précipités dans le vide ouvert

Souscription permanente - Remerciements

Chers Adhérents,
Enfants de Fusillés, de Massacrés,
Parents proches ou lointains ou simplement Amis,
Citoyennes et Citoyens que l'Histoire et l'avenir interrogent,
A vous toutes et à vous tous qui avez déjà répondu à notre appel avec votre cœur,
MERCI.

Certaines et certains sont à nos côtés depuis 1945, d'autres nous ont rejoints au fil du temps, vos dons permettent à notre association d'exister, ils sont toujours assortis d'encouragements, exprimés en termes simples, voire affectueux. Continuons ensemble.



APPEL À SOUSCRIPTION

“ Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons...”

1944. Le territoire national est enfin libéré. C'est la liesse populaire dans la France entière.

Dès la Libération, notre association est créée. Elle se met au travail pour aider les survivants. 65 ans après, la tâche n'est pas terminée et nous devons encore poursuivre le combat pour faire respecter les droits des familles.

Il nous faut informer en permanence et participer à l'indispensable travail de mémoire, faire en sorte que les jeunes sachent ce que fut le nazisme avec son cortège d'atrocités.

Alors que le négationnisme trouve de nouveaux adeptes, il nous faut des moyens supplémentaires pour montrer que les valeurs pour lesquelles nos martyrs sont morts sont toujours d'actualité.

C'est pourquoi l'assemblée générale du 5 février 2009 a décidé de lancer une souscription pour nous donner les moyens indispensables à la poursuite de nos actions.

**SOYEZ GÉNÉREUX. Vos dons sont à envoyer à l'Association :
ANFFMRF - 10 rue Leroux - 75116 PARIS (CCP : 3308-90 U. Paris)**

Salut et Fraternité, chère centenaire.

A Tours et St-Pierre-des-Corps, sa famille, ses camarades de déportation et ses amis ont fêté le centième anniversaire d'Odette Jarassier. La médaille d'honneur de la ville de Saint-Pierre lui fut remise par Madame Marie-France Beaufiles, sénatrice-maire. De son côté, Floréal Barrier, du Comité international de Buchenwald et vice-président de la FNDIRP d'Indre-et-Loire, retraça ses « *cent ans de vie, et quelle vie* » ! Membre d'honneur de la direction de notre association, Odette Jarassier est l'une de nos adhérentes de la première heure.

Elle naît à Limoges, le 28 août 1909. En 1916, son père cheminot arrive en Touraine. Après le certificat d'études, Odette se place comme apprentie couturière, blanchisseuse, employée dans une épicerie d'où on la renvoie (elle a osé réclamer un sou d'augmentation), elle sera même soudeuse...

Le 13 octobre 1928, elle épouse René Boubou, cordonnier. Ils complètent leur éducation en lisant « *L'Humanité* ». En 1935, ils adhèrent au Parti communiste. Odette milite activement au Mouvement des Femmes contre la guerre et le fascisme : Espagne oblige !

1939. Interdiction du Parti communiste. Action clandestine. René est mobilisé puis fait prisonnier. Libéré en



décembre 1941, il reprend la lutte avec Odette. 21 février 1942 : la police de Pétain perquisitionne chez eux, arrête René de suite et elle le lendemain. Au commissariat de Tours, ils sont dix interpellés, dont l'institutrice Germaine Renaud et Régina Breton, tous transférés à Paris, livrés à la Gestapo, interrogés encore et incarcérés. Odette passe cinq mois au secret, à la prison de *La Santé*. En août, c'est le fort de Romainville où, pour la dernière fois, elle revoit René, détenu auparavant au *Cherche-Midi*. Le 21 septembre 1942, René est fusillé comme otage au Mont-Valérien, avec 21 de ses camarades en Résistance.

Odette part au Val-de-Grâce, en attente du convoi qui la déposera au camp de Ravensbrück, le 28 avril 1943 : dépouillée, rasée, ta-

touée, elle devient, le numéro 19244. A la libération du camp, le 25 avril 1945, la Croix-Rouge l'évacue en Suède, elle y reprend quelques forces et rentre chez sa mère en juillet.

La vie reprend. Odette rencontre et épouse Stéphane Dumas ; ils ont trois garçons. En 1964, ils se séparent. Employée dans un grand magasin, Odette prendra sa retraite à 60 ans. Depuis, elle est syndiquée à la CGT et toujours membre du Parti communiste français.

Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre 39-45, Croix du Combattant volontaire de la Résistance... Déportée, Résistante... On n'en finit pas d'énumérer les distinctions qui lui furent décernées.

(Source des informations : Luc Jarassier)

Légion d'honneur pour Camille Senon

Le massacre d'Oradour-sur-Glane qu'elle découvrit le soir-même du drame, elle ne cesse d'en témoigner, pour que tout le monde sache, notamment les plus jeunes. Le dernier récit qu'elle en a donné dans ce bulletin remonte au troisième trimestre 2007 (« Châteaubriant », n°222). Ancienne présidente de notre association, toujours active au sein de notre comité directeur, à 84 ans, Camille Senon vient enfin d'être admise par l'Etat dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cérémonie eut lieu à ce propos le samedi 19 septembre à Limoges. Nos fleurs, accompagnées d'un message lui furent remises : « *Nous avons appris ta nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Nous te félicitons chaleureusement et nous en sommes très heureux. Nous pensons bien à toi en cette journée mémorable qui est la reconnaissance d'une vie consacrée à la défense des valeurs de la Résistance. Nous t'embrassons toutes et tous.* »

Une page entière de « L'Echo de la Haute-Vienne »

(19 septembre 09) retrace le parcours de Camille Senon : *au nom de tous les siens... toujours la même histoire, le même cauchemar... raconté pour que les autres n'oublient pas.* Inlassable travail de mémoire, de rappel et d'explication. Rendant brièvement compte, quelques jours plus tard, de la cérémonie de remise de médaille, le même quotidien a évoqué la mission que Camille Senon, s'est fixée, « son devoir » comme elle dit : « *Devoir de transmettre, tant qu'elle le pourra, l'amour de l'humanité, le respect de la vie et de la dignité humaine. Mission qu'elle entend continuer de mener à une époque, où elle entrevoit avec dépit l'amenuisement au quotidien des acquis sociaux et politiques arrachés au prix*



de luttes douloureuses.»

« *La grande absente de cette cérémonie fut bien évidemment Thérèse Menot, décédée mi-août, compagne fidèle et amie de longue date de Camille Senon avec qui elle partageait cette certitude que la propagation de la vérité sauve de tout y compris de soi-même ».*

JC

Une lettre récente de Camille nous évoque sa mère : « *Cette femme, née en 1895 dans une famille de petits paysans pauvres du Limousin, n'avait fréquenté l'école que durant trois hivers, quand elle n'était pas indispensable aux travaux de la ferme. Elle allait devenir, aux côtés de Mathilde Gabriel-Péri, une militante modeste mais toujours disponible. Elle allait même participer à des rencontres internationales et prendre la parole au Congrès mondial des Mères à Lausanne, en 1955. Elle a été de toutes les manifestations pour la Paix, contre le réarmement de l'Allemagne, pour le jugement et la condamnation des criminels nazis... Mathilde la proposa comme présidente d'honneur de notre association...* » Madame Camille Senon, c'est aussi une certaine forme de la fidélité.

Assemblée générale, le 4 février 2010

Compte-rendu d'activité

Notre association vient de vivre une année 2009 riche en évènements. En février 2009, nous avons décidé de mettre en œuvre un programme ambitieux. A l'heure du bilan, nous pouvons être satisfaits car pratiquement tous nos objectifs ont été atteints. Il y a certes des inégalités, mais dans l'ensemble, les résultats sont à la hauteur de nos espérances.

1. Avenir de l'association

Le bureau en a discuté à chaque réunion, le travail de réflexion avance et des propositions seront faites à l'assemblée générale. Nos perspectives n'en sont pas modifiées pour autant car nous sommes, nous aussi, confrontés au vieillissement de nos adhérents.

2. Participation aux cérémonies

Notre bulletin de liaison, « *Châteaubriant* », s'est efforcé de vous tenir informés. Il est difficile de rendre compte de toutes les cérémonies. Certains de nos adhérents sont présents, tant à Paris qu'en province. Le plus grand nombre vit loin de la capitale. Tous ne se trouvent pas à même de nous adresser un compte-rendu écrit que nous pourrions publier.

Nous avons tenu notre rang: de nombreux organes de presse ont rendu compte de notre présence et nous ont consacré quelques articles personnalisés. Il est souhaitable que lors de l'AG nos amis nous fassent part de leurs actions et de leurs expériences. Dans le cadre de ce rapport, il serait fastidieux de citer toutes les cérémonies auxquelles nous avons assisté (et nous risquerions d'en oublier).

3. Journal « *Châteaubriant* »

Nous avons publié quatre numéros dont la qualité nous satisfait. Que tous ceux qui

nous donnent de leur temps en soient ici remerciés.

La méthode de travail est maintenant rodée; le recours à internet a permis de limiter les délais de transmission entre les différents acteurs, facilitant la régularité de parution. Nous avons décidé de lancer un appel d'offre auprès de différents imprimeurs. La procédure a eu les résultats que nous escomptions, nous avons obtenu une réduction significative des coûts de fabrication en changeant d'imprimeur.

Nous veillerons bien évidemment au maintien de la qualité de nos publications : nous le devons à nos adhérents et à celles et ceux dont nous défendons la mémoire.

4. Tramway - Place Balard

La ligne T2 est ouverte, elle sera inaugurée officiellement courant décembre 2009. Nous avons obtenu que, dans la station la plus proche du *Stand de tir de Balard*, où furent fusillés de nombreux Résistants, un panneau d'information rappelle au public ces tragiques évènements. Le dossier avance, la direction de la RATP nous a proposé un texte qui, discuté et amendé, a été adopté. Actuellement, les graphistes travaillent à son illustration. La maquette définitive nous sera soumise pour accord. L'inauguration officielle aura lieu dans le courant du mois de février 2010.

Par ailleurs, des discussions avec Madame Vieu-Charier, adjointe au maire de Paris chargée de la Mémoire et du monde combattant, ont conduit à envisager une cérémonie annuelle d'hommage aux Fusillés de Balard.

5. Aménagement du Mont-Valérien

Membres de la commission du Mont-Valérien, nous sommes associés à la définition et au suivi du réaménagement de ce site. Le processus entre dans sa phase finale et nous

attendons que le Ministère de la Défense propose une date d'inauguration de la première partie des travaux. Sont actuellement presque terminés : le bâtiment d'accueil où le public interrogera les fichiers des Fusillés de l'Ile-de-France, le Musée de la répression en *Ile-de-France* installé dans l'ancienne écurie et la sauvegarde des fresques, des poteaux d'exécution et des cercueils placés dans la Chapelle. Pour 2010, la construction de l'ascenseur, officiellement décidée reste à financer.

6. Dictionnaire

Nous avons également participé aux réunions du groupe de pilotage du *Dictionnaire de la répression en France*. Les principes généraux sont acquis, le contenu et l'organisation des fiches concernant chaque exécuté sont en cours d'adoption. Le financement actuel permet le démarrage de la rédaction des notices biographiques.

7. Speidel et le refus d'amnésie

De 1956 à 1958, l'« *Affaire Speidel* » fit grand bruit. La sortie du livre de Jean-Claude Faipour, « *Crime de fidélité - Speidel, l'affront fait à la France* », a rappelé les faits et ravivé des mémoires. Le Musée de la Résistance nationale a accepté de nous aider à concevoir une exposition à ce sujet et nous sommes entrés dans la phase de recherche de financement; certains de nos adhérents se sont investis dans ce projet. Par ailleurs, un film a été retrouvé. Nous disposerons donc, pour retracer l'ensemble de ces événements, d'un livre, d'un film et d'une exposition.

8. Souscription

Une souscription a été lancée afin de nous donner les moyens de mettre en œuvre nos ambitions. Nos amis nous ont entendu et les participations arrivent au siège de l'association. Lors de l'AG nous ferons le point sur les sommes recueillies.

9. Indemnisations des orphelins

Nous avons sollicité une entrevue et avons été auditionnés par la commission en charge de l'indemnisation des orphelins. Nous avons rappelé l'urgente nécessité de publier un nouveau décret corrigeant les anomalies qui font que certains orphelins victimes de la barbarie nazie sont oubliés. Le rapport de la Commission, en cours de rédaction, nous sera probablement connu à l'heure de notre AG. Nous avons été écoutés. Serons-nous entendus ?

Entre temps, fin août, 2 décrets publiés au Journal Officiel ont instauré une revalorisation du montant de la rente accordée aux orphelins concernés. Le montant mensuel versé passe de 457,35 euros à 468,78 euros à compter du 1^{er} janvier 2009. « *Au titre de l'année 2010 et des années ultérieures, la revalorisation du montant de la rente sera effectuée automatiquement à compter du mois de janvier de l'année concernée* ». Cette revalorisation ne concerne que les personnes ayant opté pour la rente viagère.

10. Huit mai

Le rapport du professeur Kaspi semble ne plus être d'actualité. La Commémoration du 8 mai perdure, nous en sommes entièrement satisfaits.

Ce bilan est riche. Nous le devons à l'implication de tous nos militants. Sans eux nous n'aurions pu présenter une telle situation. Le complément au rapport d'activité qui sera présenté oralement lors de l'Assemblée Générale fera le point sur tous les dossiers en cours et proposera des modalités d'action pour l'année 2010. Le débat est ouvert.

Georges Duffau-Epstein
secrétaire général



Inscription à l'Assemblée générale du jeudi 4 février 2010

Lieu : 94, rue Jean-Pierre Timbaud
Paris XI^{ème} – Métro : Couronnes - Autobus : 96

Horaires : 9 h 30 / 12 h 30 -(repas) – 14 h 30 / 16 h 30.

Déroulement

Rapport d'activité - Compléments et discussion
Rapport financier et discussion
Projets - Résolutions - Questions diverses
Votes – Elections des instances dirigeantes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse et téléphone : _____

Participera à l'AG : oui non
 au repas : oui non

Réservation d'une chambre : simple double

Adressez ce bulletin avant le 9 janvier 2010 à : ANFFMRF et A – 10 rue Leroux – 75116 Paris.

Organismes de direction sortants

Le bureau national

Membres d'honneur : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD (Présidente),

Lucienne DESPOUY, Odette JARASSIER, Gilbert GAUTHEROT

Président : Pierre REBIÈRE – *Vice-Présidente* : Suzanne PLISSON

Secrétaire général : Georges DUFFAU-EPSTEIN.

Trésorière : Hélène BIÉRET, *Adjointe*: Michèle GAUTIER

Membres du bureau : Denise BAILLY-MICHELS, Michel BOUET, Mary CADRAS, Jacques CARCEDO, Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER, Jean DARRACQ, Hubert DEROUCHE, Jean-René MELLIER, Jacqueline NEPLAZ-BOUVET, Pierre OLLIVIER, Naftali SKROBEK, Claudette SORNIN, Michèle VIGNACQ, Christine MOUSSU, Sylvaine GALEA.

Le comité directeur est composé du bureau national auquel s'ajoutent les personnes suivantes :

Roger BOISSERIE, Germaine BONNAFON, Nicole CHEVALIER, Claudine COIFFARD-MILLOT, Valérie DAGUENET, Michelle DESSENDIER, Paulette DEVOS, Micheline ENTINE, Gérard GALÉA, Jean-Pierre HEMMEN, Pierre KALDOR, Cany POIRIER, Camille SENON, Marie-Louise VARIN.

Commission de contrôle financier : Annick BOUET, Mauricette DECHESNE, Andrée DEROUCHE, Yvette MARIE, Annette PIERRAIN.

Porte-drapeau : Roger BOISSERIE, Sylvaine GALÉA.

Journal : Sylvaine et Gérard GALÉA, Jacques CARCEDO.

Appel à candidature

Pour participer activement à la vie de notre association, faites acte de candidature au Comité directeur de l'ANFFMRF et A – 10 rue Leroux – 75116 Paris.

Un simple courrier suffit, précisant votre décision et vos : nom, prénom, adresse, téléphone et/ou courriel.